

La première place accordée à la compétence « faire partager les valeurs de la République » dans le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation<sup>1</sup> montre un engagement fort de notre école, en même temps que le caractère cohérent et solidaire de cet engagement qui concerne TOUS les personnels de l'éducation. C'est la référence à cette compétence qui sera réaffirmée tant en formation initiale que continue.

Il convient de considérer que cette injonction à « faire partager » les valeurs de la République ne doit pas en rester à l'énonciation de grands principes, mais qu'elle s'appuie également sur le développement des capacités suivantes<sup>1</sup> :

« Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres »

Comment fait-on dans nos enseignements ? Comment l'Éducation Nationale dans son organisation, dans ses méthodes « fait partager » les valeurs de la République ?

L'École, les enseignants ont été ébranlés par ce que les incidents qui ont suivi les attentats de janvier ont révélé. Derrière les réactions d'opposition à la minute de silence certains élèves ont brandi *la théorie du complot*, s'appuyant sur des éléments diffusés sur les réseaux sociaux. Les professeurs connaissent les processus à l'œuvre, savent qu'il est normal que des jeunes s'interrogent et savent que cette interrogation peut conduire à une volonté d'opposition, de provocation inhérente à l'adolescence. On peut retrouver des processus psychologiques simples derrière l'adhésion à ces théories :

-d'une part, ce que l'on pourrait appeler un avantage narcissique car, ainsi, on en sait plus que le commun des mortels, on est plus intelligent,

-d'autre part un avantage de puissance car *cela permet de dire le monde est plus simple que l'on croit car il existe un ennemi responsable de nos maux*. Beaucoup d'enseignants ont entendu parler des *illuminati* pour la première fois par leurs élèves...Face à la complexité du monde, l'explication simpliste et monocausale présente l'avantage de pointer des responsables, de combler la brèche ouverte par des événements qui peuvent déranger la compréhension du monde.

Pour autant, si les professeurs peuvent comprendre certains processus à l'œuvre, ils ne peuvent s'habituer, ils ne peuvent « faire avec » car ces théories **servent des idéologies qui remettent en cause la démocratie**. Par la suspicion, la défiance généralisée envers les institutions, le relativisme généralisé c'est notre pacte républicain qui est malmené.

Il est donc fondamental de travailler avec les élèves à cette distinction essentielle entre le savoir et le croire car justement tout ne se vaut pas. Derrière les valeurs de la République, derrière la laïcité, il y a aussi une éducation à la rationalité. Ainsi, l'enseignant ne s'appuie pas sur des dogmes, il n'impose pas ses savoirs comme des croyances mais construit son enseignement sur le rapport à la démonstration et à la preuve.

---

<sup>1</sup> Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation BO du 25 juillet 2013

Plusieurs exemples:

-le domaine scientifique qui s'appuie sur la démarche d'investigation, en mettant en place des procédures pour démontrer par l'expérimentation ou par la démonstration,

-le domaine des sciences de la société également et je prendrais l'exemple de l'histoire qui à partir de documents qu'elle analyse en s'interrogeant sur la source, sur le contexte de production... construit un « récit » conforme à l'exigence de vérité,

-dans un domaine d'éducation transversale comme l'EDD il ne s'agit pas d'emporter l'adhésion de l'élève à la protection de l'environnement en agitant ses peurs par un discours catastrophiste, mais bien de s'appuyer sur ce que montre la recherche scientifique et de faire réfléchir aux moyens d'assurer un développement durable.

Cette démarche de recherche de la vérité dans nos enseignements est essentielle car elle permet à l'élève de conforter son point de vue ou d'accepter de le faire évoluer en fonction des faits qu'il rencontre. Accepter de faire évoluer son point de vue est une attitude essentielle pour pouvoir entrer dans l'échange, pour pouvoir « argumenter et respecter la pensée de l'autre ».

Par ailleurs, identifier des faits permettra de les reconnaître quand on les retrouvera, plus tard, de les distinguer de leurs interprétations, d'une éventuelle manipulation. Face aux flux d'informations, très diversifiés, auxquels nos élèves sont quotidiennement soumis. Il est plus que jamais nécessaire qu'ils soient en mesure de s'interroger sur la réalité des faits, au-delà des images chocs ou des explications rapides.

Dans le cadre du parcours citoyen le ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a décidé de renforcer **l'éducation aux médias et à l'information**, une éducation transversale c'est-à-dire qui concerne toutes les disciplines. Cette éducation aux médias et à l'information doit permettre notamment :

-de prendre conscience du caractère construit de tout message, et surtout de l'image dont l'élève a souvent tendance à penser qu'elle est la réalité, qu'elle fait preuve,

-de s'interroger sur la question de la source qui est centrale : qui est à l'origine de ce site, comment peut-on l'identifier, éventuellement quelle idéologie, opinion politique ou démarche de prosélytisme religieux est servie par cette publication ?

Une circulaire encourageant le développement des médias scolaires (radios, journaux, blogs....) dans chaque collège et lycée est en préparation, parce que l'éducation aux médias passe aussi par la mobilisation des élèves eux-mêmes. Produire du contenu d'information est un moyen très efficace pour que l'élève s'approprie la liberté d'expression dans le cadre d'une institution démocratique, qu'il prenne conscience des processus de création médiatique, qu'il en perçoive les enjeux citoyens et les dérives possibles, notamment les limites à la liberté d'expression fixées par nos valeurs communes.

L'éducation aux médias fait partie de la feuille de route *Éducation artistique et culturelle, éducation aux médias et à l'information*, feuille de route conjointe du ministère de l'Éducation Nationale, du ministère de la culture qui est parue en février indique qu'en «créant de références communes, en valorisant le partage d'expériences, en luttant contre les fractures sociales et territoriales, **l'éducation artistique participe des politiques de transmission des valeurs de la République portées par le gouvernement**».

Ce qui est fondamentale dans une démocratie, c'est la capacité de se mettre à la place de l'autre pour comprendre, pour le comprendre. L'art, la culture qui ouvrent à d'autres êtres, à d'autres expériences développent l'empathie, nous permettent de penser avec l'autre. C'est le chemin qui conduit à admettre que l'on peut penser différemment. C'est un travail de décentrement progressif qui accompagne la maturation d'un jeune, qui permet à l'élève d'entrer dans la pensée et donc dans l'argumentation. Un certain nombre d'élèves n'ont pas acquis cette capacité à se décentrer ce qui les conduit à entrer dans le débat uniquement avec des croyances qu'ils veulent imposer.

Cette démarche du détour pour faire entrer les élèves dans l'argumentation est primordiale, elle permet à l'élève de penser par lui-même et penser par soi-même est un travail difficile qui n'est pas un acquis pour tous.

**Le débat argumenté** est une démarche essentielle pour faire partager les valeurs de la République, une démarche privilégiée pour mettre en œuvre l'Enseignement Moral et Civique. Néanmoins, nous savons que les enseignants sont quelquefois désarmés par rapport à ces moments de libération de la parole des élèves. C'est pourquoi des actions de formation pour proposer des formes de débat réglées seront mises en place explorant les possibilités offertes par différentes modalités :

-les dilemmes moraux qui proposent de réfléchir à partir d'une situation concrète,

-le débat à visée philosophique où les questionnements, les doutes et les opinions sont soumis à la critique d'un groupe,

-la pratique du débat avec l'impératif du changement de rôle qui en conduisant à plaider pour une opinion qui n'est pas la sienne, conduit à comprendre ce qui anime l'argumentation opposée. Ce faisant, on est amené soit à renforcer son opinion, soit à la nuancer, soit à changer d'avis.

L'espace commun civique doit être un espace de délibération et de discussion et ne peut être seulement l'espace de valeurs imposées.

Au-delà du débat argumenté, cela implique de réfléchir aux pratiques pédagogiques au quotidien. Plus que jamais il est important qu'il y ait dans les classes une articulation entre le travail individuel, des temps d'échanges régulés et des moments de coopération entre élèves. Plus que jamais le professeur doit solliciter, accompagner, provoquer même la discussion et OSER faire entrer la classe dans l'échange, la confrontation, le désaccord pour pouvoir l'amener à se retrouver dans le même espace commun.

Il s'agit donc de revitaliser l'injonction à « faire partager les valeurs de la République », non seulement sur le mode d'un rappel aux principes, mais en en faisant aussi une dynamique des enseignements et des activités éducatives.

